



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 1^{er} juillet 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 24 juin 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic (arrivé à 20h35), Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Serge Nilly

Pouvoirs :

Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant jusqu'à 20h35
Françoise Cordroc'h a donné pouvoir Alain Kerhervé
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac
Stéphane Guillevin a donné pouvoir à Erwan Balanant

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Jean-Pierre MOING

28 – Vacado : modification de la tarification

Exposé :

Dans le cadre d'une réflexion sur le fonctionnement de la structure d'accueil des adolescents « Vacado », la Ville de Quimperlé souhaite modifier la tarification actuelle qui consiste en un paiement à la semaine d'activités.

Pour des raisons de cohérence et de bon fonctionnement d'une structure désormais unique (Espace Jeunes et Vacado), un système de tarification annuelle sera proposé à compter du 2 septembre 2015.

Aujourd'hui les tarifs à la **semaine d'activités** sont les suivants :

- Enfant Quimperlois : 9€
- Enfant COCOPAQ : 16.5€
- Enfant hors COCOPAQ : 22€

Les tarifs proposés à l'**année** pour l'accès aux activités planifiées et à l'accueil libre (mercredis et vacances scolaires) sont les suivants :

- Enfant Quimperlois : 35€
- Enfant COCOPAQ : 52€
- Enfant hors COCOPAQ : 85€

Pour certaines activités déjà soumises à un supplément tarifaire il est proposé une augmentation allant de 2.5€ à 5€.

Par exemple, les mini-séjours de 3 jours proposés aujourd'hui à 10€ aux familles passeront à 15€ ; l'équitation à 2.5€ aujourd'hui passera au tarif de 5€.

Avec le même nombre d'inscrits qu'en 2014, cette formule permettra de conserver les recettes totales générées par la structure.

Proposition :

Il est par conséquent proposé au Conseil municipal de fixer les tarifs suivants du service VACADO, applicables à partir du 2 septembre 2015 :

- Accès aux activités planifiées et à l'accueil libre (mercredis et vacances scolaires) sont les suivants :
 - o Enfant Quimperlois : 35€
 - o Enfant COCOPAQ : 52€
 - o Enfant hors COCOPAQ : 85€
- Activité spécifique à la journée : 5 €
- Mini-séjours de 3 jours : 15 €

Avis favorable des membres de la commission Petite enfance, éducation, jeunesse du 9 juin 2015

Avis favorable de la commission Sports du 10 juin 2015.

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 23 juin 2015

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Quernez", is written over the printed name.